

# Décision du 1<sup>er</sup> août 2025 portant délégation de signature (Trésorerie générale des douanes)

La trésorière générale des douanes,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2024-223 du 14 mars 2024 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « Trésorerie générale des douanes » ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 modifié fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'État ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2022 portant nomination dans l'emploi d'administrateur supérieur des douanes et droits indirects de Mme Nadine MORELLE pour exercer les fonctions de trésorier général des douanes ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2024 relatif au réseau comptable de la direction générale des douanes et droits indirects.

Décide :

## Article 1

Délégation est donnée à Mme Hélène FERRAN, administratrice des douanes et droits indirects, adjointe à la trésorière générale des douanes, à M. Léo PALFRAY, attaché principal d'administration, chef du centre de gestion financière, chef de mission, à M. Vincent FRAINAUD, inspecteur principal des douanes de 2<sup>e</sup> classe, adjoint au chef du centre de gestion financière, chef du pôle Vitalys, à M. Stéphane PIOCT, inspecteur principal des douanes de 1<sup>re</sup> classe, adjoint au chef du centre de gestion financière, chef du pôle Condorcet, à Mme Nadège BRIDON, inspectrice régionale des douanes de 2<sup>e</sup> classe, adjointe au chef du pôle Condorcet du centre de gestion financière, à M. Vincent AUBRY-LECOMTE, chef de service comptable des douanes de 2<sup>e</sup> catégorie, chef du pôle comptable, à l'effet de signer les actes relatifs à l'exercice des fonctions de comptable assignataire des ordonnateurs des services des douanes mentionnés à l'annexe G de l'arrêté du 23 décembre 2019 modifié susvisé, ainsi que les actes de gestion courante associés.

## Article 2

Délégations spéciales sont données à :

Mme Hélène FERRAN, administratrice des douanes et droits indirects, adjointe à la trésorière générale des douanes, à l'effet de signer tous documents relatifs au fonctionnement courant du service ;

M. Léo PALFRAY, attaché principal d'administration, chef du centre de gestion financière, chef de mission, à l'effet de signer tous documents relatifs au fonctionnement courant du service ;

M. Vincent FRAINAUD, inspecteur principal des douanes de 2<sup>e</sup> classe, adjoint au chef du centre de gestion financière, chef du pôle Vitalys, à l'effet de signer tous documents relatifs au fonctionnement courant du service ;

M. Stéphane PIOCT, inspecteur principal des douanes de 1<sup>re</sup> classe, adjoint au chef du centre de gestion financière, chef du pôle Condorcet, à l'effet de signer tous documents relatifs au fonctionnement courant du service ;

Mme Nadège BRIDON, inspectrice régionale des douanes de 2<sup>e</sup> classe, adjointe au chef du pôle Condorcet du centre de gestion financière, à l'effet de signer tous documents relatifs au fonctionnement courant du service ;

M. Vincent AUBRY-LECOMTE, chef de service comptable des douanes de 2<sup>e</sup> catégorie, chef du pôle comptable chargé de la comptabilité au sein de la trésorerie générale des douanes, à l'effet de signer tous documents relatifs au fonctionnement courant du service ;

Mme Martine JACQUET, inspectrice régionale des douanes de 3<sup>e</sup> classe, agente du pôle comptable, à l'effet de signer tous documents relatifs au fonctionnement courant du service.

### **Article 3**

Délégation spéciale est donnée à Mme Hélène FERRAN, administratrice des douanes et droits indirects, adjointe à la trésorière générale des douanes, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à M. Vincent AUBRY-LECOMTE, chef de service comptable des douanes de 2<sup>e</sup> catégorie, chef du pôle comptable chargé de la comptabilité au sein de la trésorerie générale des douanes, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à Mme Martine JACQUET, inspectrice régionale des douanes de 3<sup>e</sup> classe, agente du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à M. Alain LE COHU contrôleur des douanes de 2<sup>e</sup> classe, agent du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à Mme Marie-Martine LABISTE, contrôlease des douanes de 1<sup>re</sup> classe, agente du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à Mme Mathilde FITERO, contrôlease des douanes de 2<sup>e</sup> classe, agente du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à Mme Sylvie PATRICIO, contrôlease des douanes de 2<sup>e</sup> classe, agent du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à Mme Sandrine MOULON, agente de constatation principale des douanes de 1<sup>re</sup> classe, agent du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

Délégation spéciale est donnée à M. Said ALI, agent de constatation principal des douanes de 1<sup>re</sup> classe, agent du pôle comptable, à l'effet de signer les ordres de virement et de les valider dans les outils de banque en ligne.

#### **Article 4**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des douanes.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> août 2025



**Nadine Morelle**